



Wallonie environnement SPW

Discours d'introduction prononcé par *Monsieur le Directeur des Infrastructures de Gestion et de la Politique des Déchets (SPW ARNE)*, dans le cadre de la journée d'étude « Réemploi dans la construction » du 4 octobre 2023.

Bonjour à toutes et tous !

« Notre civilisation est une méga-machine qui convertit la nature en déchets » !

C'est une phrase choc, nous l'avons entendue, elle émane du systématicien français Arthur KELLER.

Je voulais commencer mon propos par cette phrase, car, indépendamment des débats qu'elle peut engendrer par son caractère volontairement provocateur, reconnaissons qu'elle interpelle d'autant plus, lorsqu'on parle des activités humaines liées à la construction du bâti et aux infrastructures d'une manière plus générale.

Aujourd'hui, les mentalités changent progressivement et c'est tant mieux.

Et pour cause ! Nul besoin d'étayer à renfort de chiffres et autres graphiques : nous allons progressivement manquer de matières premières et nous devons réagir. Le réemploi dans la construction est probablement l'un des bras de levier des plus efficaces !

Aujourd'hui, les mentalités changent et les pionniers de l'économie sociale et circulaire nous invitent d'ailleurs à être infidèles à un modèle surconsommateur de ressources, voulant notamment promouvoir le réemploi dans la construction.

A l'évidence, dans leur démarche, ces pionniers peuvent d'emblée s'associer aux architectes qui veulent, eux aussi, plus de frugalité dans la construction. Une frugalité qui peut notamment se décliner au travers de la « préfabrication », une pratique susceptible de réduire, à la source, la production de déchets.

Aujourd'hui, les mentalités changent, mais nous devons encore, tous ensemble, clarifier la sémantique des mots utilisés dans un secteur en pleine mutation.

Le réemploi dans la construction, c'est quoi au juste ?

Elle est ou la limite entre déchet et produit ?

Et j'en passe !

Toutes ces réflexions transversales sont nécessaires pour que :

- les cahiers de charges,
- les lois,
- les référentiels techniques,
- les référentiels de compétences ou encore
- les clauses assurantielles

s'articulent autour de termes et méthodes communément admis par les différents types d'acteurs présents ce jour.

Aujourd'hui, les mentalités changent !

D'ailleurs, de nombreux acteurs n'ont pas attendu ces deux journées pour avancer !

A titre d'exemple, nous pouvons déjà nous inspirer d'un projet européen visant la promotion du réemploi des matériaux de construction.

Le projet associe des acteurs Belges, Français, Anglais, et Irlandais.

Tout en assurant une meilleure visibilité aux opérateurs déjà existants, il a largement entamé le développement d'outils et de méthodologies utilisables par tous !

Aussi, des « matériauthèques » et autres « recyparcs professionnels » ont d'ores et déjà vu le jour.

Ces projets sont portés par des acteurs privés, publics ou associatifs, voire par des collaborations entre eux.

Ils permettent de gérer et coordonner le dépôt, le don, la récupération de matériaux tels que des planchers, du bois de construction, des matériaux de bardage, des châssis et j'en passe... Autant d'éléments qui, sans cette organisation parcimonieuse seraient probablement devenus des déchets.

Aujourd'hui, les mentalités changent et, si elles nous invitent à la sobriété, elles nous invitent aussi à accompagner ce changement au moyen d'innovations !

En particulier, l'innovation technologique digitale jouera assurément un rôle majeur !

En effet, la « Digitalisation » apparaît souvent en filigrane lorsque qu'une réflexion s'opère quand on questionne la meilleure façon de valoriser les matériaux et les déchets.

La digitalisation est d'ores et déjà présente dans la gestion des plateformes de vente en ligne. Elle permet aussi et surtout une gestion optimale et raisonnée des stocks.

Plus spécifiquement, la digitalisation est appelée à être l'alter ego des nécessaires outils d'inventorisation ou diagnostic, appelés eux aussi à se généraliser, soit pour mieux appréhender le potentiel de réemploi, soit pour mieux prévenir des dangers.

Plus particulièrement encore, il est aujourd'hui envisageable, à l'aide d'outils s'appuyant sur l'intelligence artificielle, de scanner des bâtiments pour, au final, les modéliser et mieux appréhender le gisement de ressources qu'ils peuvent représenter.

Assurément, tous ces outils, qu'ils soient numériques, conceptuels ou méthodologiques, seront d'une très grande utilité dans les politiques menées en Wallonie.

Pensons notamment aux politiques d'utilisation parcimonieuse du sol qui engendreront nécessairement des choix raisonnés en matière de réhabilitation et de rénovation du bâti. Elles invitent aussi à une réflexion en matière de délivrance des permis d'urbanismes. En l'occurrence, les schémas d'aménagement du territoire et les guides d'urbanisme, régionaux et communaux ne méritent-ils pas d'être reconsidérés à l'aune d'une circularité souhaitable dans le développement du bâti ?

Pensons aussi aux politiques du logement qui vont requérir une grande créativité pour garantir une accessibilité au logement à tous, dans un bâti neuf ou rénové qui devra, en outre, être éco-conçu tout en répondant à la parcimonie que je viens d'évoquer.

Pensons enfin aux politiques de lutte contre le changement climatique et singulièrement celles visant la performance énergétique des bâtiments. Elles vont requérir à la fois une gestion raisonnée des déchets et, concomitamment, une réflexion d'éco-conception pour l'isolation proprement dite.

Aujourd'hui, les mentalités changent, et elles doivent évoluer dans le secteur public aussi !

Les acteurs publics ont un rôle évident d'exemplarité à jouer, notamment au travers de l'achat public. Le Plan de rénovation pour 25.000 logements publics wallons est également un bras de levier pour le mieux-être social, la transition environnementale et la relance économique.

Les acteurs publics peuvent également jouer un rôle incitatif notamment au travers d'outils financiers. Ces derniers permettent de soutenir la recherche et le développement, la formation ou encore l'initiative au travers, par exemple, d'appels à projets. Ce ne sera toutefois pas suffisant pour assurer la massification, d'autant plus que, la dette publique est parfois dénoncée par certains acteurs économiques.

Ainsi, les acteurs publics et singulièrement mes services se doivent d'être les catalyseurs du changement, notamment au travers de la mise en œuvre des législations, et ce de manière raisonnée, et en concertation avec les acteurs de terrain.

Nous le savons : les besoins en formations et la progressivité seront deux « maitres mots » ! Il s'agira alors de positionner les curseurs législatifs pour que « la loi » et l'« esprit de la loi » ne forment qu' un seul corpus !

J'en profite d'ailleurs pour saluer, ici, l'énorme travail de mon équipe et singulièrement de Anne DUMONT, Isabelle MASSART, Charly DOLPHIJN, Nikita VEEREVKIN et Didier GOHY. C'est grâce à eux que ces deux journées peuvent se concrétiser et grâce à eux surtout que nous pourrions poursuivre le travail.

La catalyse du changement pourra aussi se faire autour d'un principe sociétal très simple : les règles du jeu doivent être les mêmes pour tous !

C'est précisément pour répondre à cet objectif que le Parlement vient d'adopter le nouveau décret relatif aux déchets et à la circularité des matières. Au travers des mesures d'exécution réglementaires de ce décret, la gestion des déchets dans le respect de l'échelle de Lansink est appelée à évoluer rapidement.

Chers partenaires, chers collègues, au-delà de tout ce que je viens d'évoquer, convenons-en : quel que soit les matériaux employés qu'ils soient extraits, recyclés ou décarbonés, cimenter les éléments entre eux est, et restera, une opération essentielle de toute démarche constructive.

C'est pour ça qu'aujourd'hui, au travers de cette seconde journée, nous voulons permettre aux acteurs ici présents, d'exposer et partager leurs expériences au travers d'interventions, de posters ou encore d'ateliers. Nous terminerons la journée par une table ronde qui devrait nous permettre, je pense, de tirer les grands enseignements de ces deux journées et d'entrevoir les perspectives.

Aujourd'hui, notre civilisation est peut-être une méga-machine qui convertit la nature en déchets mais elle se doit, aussi, d'être une méga-machine capable de relever les défis !

Bonne journée à toutes et tous !